



Madame, Monsieur,

La Cagette de Montpellier, supermarché coopératif et participatif à but non lucratif, créé en 2015, rassemble aujourd'hui 6000 membres, derrière deux objectifs :

- Favoriser le développement de filières de production durables, respectueuses de l'environnement et des humains
- Permettre à chacune et chacun d'améliorer sa consommation selon ses moyens et ses convictions

Concrètement en 2025, via La Cagette, ce sont 3 500 foyers qui ont redirigé leur consommation depuis les circuits de grande distribution classique vers un magasin de quartier autogéré ; plus de 4 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel ont été reversés dans un circuit de distribution à but non-lucratif, dont plus d'1 million d'euros H.T. de marchandises achetées auprès de 94 producteur·ices en direct. Et une vie culturelle et coopérative riche, qui rayonne dans le quartier Clemenceau.

La Cagette est également engagée depuis son émergence en 2021 dans le projet de Caisse alimentaire commune de Montpellier, expérimentation qui vise à défendre le droit à une alimentation accessible, choisie et de qualité, et à réduire la précarité des consommateur·ices comme celle des producteur·ices. La Cagette est notamment un des premiers points de vente conventionnés de la Caisse alimentaire commune, et accepte la MonA (monnaie alimentaire utilisée pour l'expérimentation) depuis son lancement en février 2023 ; 224 membres de la coopérative l'utilisent dans le cadre de leur implication personnelle dans l'expérimentation.

C'est donc de notre position d'acteur fortement investi dans la politique alimentaire du territoire que nous souhaitons vous interpeller, puisque vous présentez votre candidature aux élections municipales de Montpellier. Pour la mandature à venir, nous aimerions connaître votre positionnement et vos engagements en matière de politique alimentaire, et vous partager les besoins identifiés en tant qu'acteur de terrain, pour démultiplier notre impact sur le territoire.

1- Essaimer et promouvoir le développement des supermarchés coopératifs et participatifs

La Cagette est régulièrement sollicitée par des porteur·euses de projet qui souhaitent monter de nouveaux supermarchés coopératifs et participatifs dans des quartiers où l'offre alimentaire est limitée. Une politique d'essaimage nécessite des moyens, que nous avons estimés à environ 20 000 € pour la structure en émergence. Cela permettrait de financer les frais d'établissement et d'accompagnement juridique, le déploiement d'outils informatiques mutualisés, les investissements initiaux et un temps d'accompagnement et de formation.

> En tant que Maire de Montpellier, comment comptez-vous soutenir la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour financer l'essaimage, faciliter la mise en réseau, et soutenir le changement d'échelle de projets qui ont fait leur preuve sur le territoire ?

2- Pérenniser la Caisse alimentaire commune

La société civile s'est organisée depuis 2021 à Montpellier pour proposer un projet territorial de démocratie alimentaire innovant, qui est suivi de près à l'échelle nationale, et auquel la Mairie et la Métropole se sont associées.

La Caisse alimentaire commune a également été le vecteur de l'avènement du projet TerrAsol, impulsant un financement inédit de l'État via la Banque des Territoires jusqu'en 2029 qui bénéficie à une multitude d'acteurs publics et privés du territoire métropolitain œuvrant à la transformation de la politique alimentaire.

En tant que membre du collectif de coopération de la Caisse alimentaire commune, La Cagette contribue activement aux réflexions sur la pérennisation de l'expérimentation à horizon 2030, au terme du financement principalement assuré par l'État. Laisser s'éteindre avec ce financement national la dynamique de coopération créée à l'échelle du territoire serait un terrible constat d'échec collectif.

Aujourd'hui, la mairie et la Métropole sont les principaux acteurs du collectif pouvant impulser un projet de financement à l'échelle métropolitaine et un plaidoyer national. Que ce soit à travers une taxe sur les entreprises agroalimentaires, une taxe sur chaque burger consommé ou les livraisons à domicile de plats préparés, ou encore le remplacement de l'impôt local CVAE qui disparaîtra complètement en 2027, nous avons besoin qu'une politique alimentaire territoriale soit portée à la fois législativement mais également expérimentée concrètement.

> En tant que Maire de Montpellier, serez-vous prêt·e à porter plus loin le projet de Caisse alimentaire commune ? À être moteur dans la définition d'un système de financement territorial innovant ?

Devant la situation climatique et la précarisation croissante des ménages du territoire comme des producteur·ices, il nous semble urgent et indispensable que les candidat·es à l'élection municipale, qui feront la ville pour les 6 prochaines années, adoptent un positionnement fort et engagé dans la défense du droit à l'alimentation de toutes et tous, sous toutes ses formes.

Vous remerciant par avance de votre attention, nous lirons vos réponses avec le plus vif intérêt, et les partagerons à l'ensemble des coopérateurs de La Cagette le lundi 9 mars 2026.

La Table Ronde de La Cagette de Montpellier